

**Décidons en commun de notre avenir ?
Oui, mais comment ?
(en forme de réponse à une profession de – parfois - mauvaise foi)**

De prime abord, une lecture rapide de la profession de foi de « décidons en commun de notre avenir » fait apparaître de nombreuses convergences .

Oui la Comue reste un regroupement problématique, oui, il y a besoin de prendre des engagements. Et sur les 7 proposés, les 5 premiers, qui sont dans le sujet, sont totalement partagés.

Puis une lecture plus attentive conduit à un jugement plus nuancé.

L'affirmation selon laquelle la liste est partisane de collaboration avec Nanterre semble aller de soi puisque la Comue justement organise ces partenariats. Il n'y a donc pas de stratégie de « boycott » ou d'indifférence. Fort bien.

Mais on reste sur sa faim concernant la méthode proposée pour la conception de ces partenariats. Car il y a des enjeux sérieux. Jusqu'à quel point les partenariats doivent-ils être inclusifs pour n'exclure personne et ainsi ne pas prêter le flanc aux risques de vouloir « sanctuariser » au sein de la comue des pôles d'excellence ? Quels moyens se donnent-on pour que le Nouveau collège d'études politiques par exemple, porté notamment par des animateurs de la liste, ne soit pas le cheval de Troie des transferts de compétence, ou d'une logique de formations élitistes au sein de la Comue au détriment de filières de relégation cantonnées dans les établissements ? Questions qui se posent tout autant pour les projets type Labex ou Idefi et sur lesquels les réflexions et les propositions ont avancées.

Or cette profession de foi, y compris dans les principes évoqués, esquive complètement ces questions. Les principes avancés dans la liste Promouvoir Paris 8 ... ne font pourtant sans doute pas désaccord. Mais cette absence dans les écrits de « Décidons en commun » révèle une posture qui est à notre sens problématique, celle d'une affirmation de principes sans les confronter au réel, aux enjeux concrets et quotidiens dans lesquels sont encastrés nos projets de recherche ou de formation, une posture qui vise plus à compter les points qu'à faire avancer nos conditions concrètes d'exercice de nos métiers.

Cela conduit même parfois à des caricatures :

Prétendre que Paris 8 a été privé de débat sur la création de la Comue n'est pas très sérieux. Au de là de la mémoire que chacun peut en avoir, plusieurs sites (Slu et airàP8 pour le moins) montrent que débat il y a eu sur plus de 6 mois, débat souvent vivace mais respectueux des points de vue, avec de multiples contributions, textes, confrontations, au moins deux débats publics contradictoires.

Ce débat est aujourd'hui derrière nous.

Au lieu de se féliciter que nous ayons introduit des garanties démocratiques (au maximum de ce que nous pouvions et en sachant que cela reste limité) dans les statuts de la Comue, celles-ci sont présentées comme prétendument illégales (mais le droit aussi est une affaire de rapports de forces!). Ce qui est d'ailleurs parfaitement contradictoire avec le reproche qui nous est fait de vouloir à tout prix nous plier aux injonctions ministérielles !

Présenter le modèle d'association tel que « l'ont fait un certain nombre d'universités » comme très avantageux est une tromperie manifeste. Les cas en question, c'est par exemple Mulhouse, qui n'a pas eu d'autre choix que celui imposé par l'établissement fusionné de Srasbourg qui a préféré « vassalisé » Mulhouse. C'est Chambéry qui n'a pas eu d'autre choix au regard du poids de l'ensemble constitué par les universités de Grenoble. La prétendue souplesse de l'association dans ces circonstances est celle du très gros à l'égard du tout petit et est une structure profondément inégalitaire. Rien ne sert de travestir la réalité.

Critiquer le fonctionnement bureaucratique de la Comue a sa pertinence à condition de ne pas sombrer dans la caricature. : « *Un fonctionnement qui concentre le pouvoir dans les mains d'un petit nombre de personnes ne se percevant plus comme des pairs, mais comme des chefs. Qui n'a que faire de considérations pédagogiques et scientifiques, car le seul souci est le respect des régulations issues des ministères. Qui privilégie des projets vides, abstraits et dénués de sens, pourvu qu'ils entrent dans la logique des « stratégies » extérieures et imposées* ».

Or si nous savons ces pressions existantes, reste entière la question de comment on y résiste ? Assimiler tout projet déposé par nos collègues au sein de la Comue (deux appels d'offre et l'appel actuel du Pia 2) à « des projets vides abstraits et dénués de sens » (sauf ceux sans doute portés par les animateurs de la liste décidons en commun) est absurde et accessoirement un peu insultant. Et surtout peu fonctionnel. Faisons nous le choix de Paris EST de cibler quelques équipes jugées dignes du Pia2 pour être justement dans les clous des expertises ou faisons nous au contraire le choix de l'inclusif, du coopératif contre le concurrentiel ? Parce que personne ne peut être indifférent aux questions de financement, nous observons, dans toutes les universités, que les collègues répondent assez largement à ces appels sans que leur esprit critique n'en soit nécessairement altérés. Laissons nous s'exercer à plein des logiques concurrentielles, ou, à l'échelle de l'établissement, voire de la Comue, tente-t-on de dégager des règles communes pour tempérer justement ces logiques néfastes ?

Voilà les enjeux que recouvrent l'élection. Aurons nous des élus capables de faire vivre ces principes sans stériliser toute initiative ? Comment résister avec inventivité ? Et de quels élus avons nous besoin pour se faire ?

A ne vouloir ramener les enjeux de ces élections qu'à la seule question « *d'instaurer quelques contre-pouvoirs* », témoigne d'une démarche un peu pusillanime.

C'est dommage car nous savons que nous aurons immanquablement besoin, à l'avenir, de peser de tout notre poids dans des discussions serrées avec nos partenaires. Et nous ne doutons pas que nous serons amenés à nous retrouver ensemble dans les inévitables turbulences à venir.

Pour nous mettre la puce à l'oreille, nous pourrions ainsi citer une des profession de foi émanant de Nanterre :

« *Notre programme vise donc à :*

(...)

- donner toute son ampleur aux coopérations inter-universitaires à l'Ouest ou vers le centre de Paris qui nous permettront éventuellement de faire évoluer cette Comue au-delà de la simple coalescence de 2 universités (...) »

C'est dire que pour certains, le partenariat privilégié institué avec Paris 8 n'est pas encore digeste, et pas nécessairement pour de bonnes raisons.

François Castaing, le 31 mars 2015